

info Châteaubernard

septembre 2015 - N° 5



Mairie - 2 Rue de la Commanderie, 16100 Châteaubernard
Téléphone : 05 45 32 32 51 - www.ville-chateaubernard.fr



[illegible]



Cognac Entreprise Adaptée

CAPAC
33A, rue de la Commanderie
16100 CHATEAUBERNARD
Tél. 05 45 35 98 50
Fax : 05 45 35 97 92
Email : contact@capac.fr



Ensemble pour un challenge

- ✓ *Conditionnement*
- ✓ *Fabrication Liquide Factice*
- ✓ *Assemblage*
- ✓ *Blanchisserie*
- ✓ *Légumerie*





3	Édito
4	Vie Associative
10	Vie scolaire
12	Centre de loisirs
14	Arts, culture, spectacles
18	Agenda
21	Chroniques
22	Infos pratiques
24	Infos municipales
26	Urbanisme Voirie
28	Espaces verts
31	Bien vivre à Châteaubernard

Photo couverture :
Le papillon rond point La Trache

Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves BRIAND
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Dépôt légal septembre 2015
Imprimeur : IRO

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent
sur rendez vous.



Cette rentrée 2015 s'annonce comme particulièrement active. En effet, cette période est riche en actualités pour notre commune.

- A l'école maternelle de la Combe des Dames, nous avons le plaisir d'ouvrir une nouvelle classe.

La qualité du personnel dédié au domaine scolaire, agents municipaux et enseignants, est reconnue et se concrétise par

une augmentation notable des effectifs ; nous ne pouvons que nous réjouir de cette ouverture, de ce dynamisme.

- D'importants travaux d'entretien sont ou vont être réalisés afin d'augmenter la sécurité et le confort de tous, de préserver le patrimoine communal, de faciliter notre vie quotidienne.

- L'agrandissement du cimetière entre dans sa deuxième phase et sera terminé pour la fin de l'année.

Ces dépenses s'intègrent dans notre plan de financement pluriannuel, raisonnable et mûrement réfléchi en tenant compte des lourdes contraintes que l'État fait peser sur notre budget communal.

Les infrastructures communautaires implantées sur Châteaubernard se développent.

- Le stade Claude Boué agrandi et modernisé sera très prochainement mis en service, dans les délais prévus. Notre club de football disposera, en partage avec celui de Cognac, d'un équipement de grande qualité, complété au cours de l'année 2016 par un nouveau bâtiment vestiaire/ club-house.

- Les travaux du complexe aquatique des Vauzelles ont commencé, et avec, eux la construction du réseau d'écoulement des eaux pluviales de l'avenue d'Angoulême, attendu depuis bien longtemps.

Sur le site des Vauzelles, les travaux se poursuivront jusqu'en automne 2017, date de l'ouverture du nouveau complexe.

- Le Castel, déjà bien implanté, débute sa deuxième saison. La première a été une incontestable réussite ; le public est venu nombreux partager les multiples moments de rires, de joie et d'émotion. La nouvelle saison s'avère plus prometteuse encore.

Nos efforts vont aussi vers les entreprises, qu'avec conviction, nous encourageons à s'installer à Châteaubernard.

Le nombre et la qualité de celles-ci sont autant d'atouts favorisant l'emploi et générant de la richesse ; ils reflètent aussi la confiance en l'avenir.

Châteaubernard est une commune attrayante ! Nous pouvons nous en féliciter tout en cultivant nos valeurs de bien vivre ensemble.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Pierre Yves BRIAND
Votre Maire

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Vie associative

Tennis

Le 27 juin, le tennis club de Châteaubernard organisait son premier tournoi multi-chances (TMC). " Les TMC existent depuis trois ans déjà en tableau de 8, 16 ou 32 enfants ", précise Corinne Pierre, monitrice et juge arbitre du tournoi.

" À Châteaubernard, on est parti sur un tableau avec huit joueurs chez les 9 ans et six dans la catégorie 10 ans, poursuit l'éducatrice. Le principe est simple : les enfants font chacun un match. S'ils gagnent, ils continuent, s'ils perdent, ils entrent dans un autre tableau. Puis, un classement de 1 à 8 est effectué, un peu comme à haut niveau avec des têtes de série."

Une légère baisse des inscriptions chez les jeunes, qui a subi la réforme de la fédération française de tennis en deux tableaux. Un TMC ouvert aux 9 et 10 ans et un tournoi jeunes de 11 ans à 18 ans.

Avec un beau temps pendant les quinze jours de la compétition, notre tournoi Tournoi Open 2015 est en légère baisse par rapport à 2014, mais rien d'inquiétant : 69 participants et avec les doubles 80. (Participation en baisse aux tournois dans toute la ligue Poitou-Charentes).

Une bonne ambiance, des animations et une restauration rapide la deuxième semaine, très appréciées par les participants.

Bravo à tous.

AS Verriers Boules

Les deux équipes de l'A.S.VERRIERS Châteaubernard Boule Lyonnaise championnes régionales se sont qualifiées pour le Championnat de France de boules lyonnaises à Gap Hautes Alpes le 11 et 12 juillet avec une bonne performance. Elles ont perdu en 1/4 de finale 11 à 12 après 2h30 de jeu.



Gym Volontaire

La Gymnastique Volontaire a clôturé sa saison par une soirée à la base plein air le vendredi 26 Juin. Elle s'est déroulée dans la convivialité avec les familles de nos licenciés.

Nos cours reprennent le :

lundi 07 Septembre 2015.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la GV.

Mme Biais Françoise (présidente)

Tél. 05.45.32.30.74

gvdechateaubernard@gmail.com



Les vétérans en vert à Objat Corrèze du 11 au 13 septembre

club de tai chi « La Fille de Jade »

Les activités du club de tai chi " La fille de Jade " reprendront dès le mardi 1^{er} septembre dans la salle Jean Monnet à Châteaubernard.

Les horaires sont les suivants :

Le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les débutants

Le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les 2^{ème} années

Le jeudi de 18 h 30 à 20 h pour les 3^{ème} années et sabre.

Renseignements au :

06 27 23 24 41 (Evelyne Aubert) ou

06 59 04 92 84 (Thierry Ziegler)

On peut aussi consulter notre site :

filledejade.e-monsite.com

à Châteaubernard ou sur Facebook : Lafille dejade





Vélo Verres

La randonnée VTT et Marche de Châteaubernard s'est trouvée un nouveau nom "la castelbike" faisant référence à la salle festive et à notre passion.

Cette année 2015, nous repartons avec la même équipe pour essayer de faire mieux qu'en 2014 où nous avons réuni 600 personnes sur les VTT et à la marche.

Les circuits se déclinent de la manière suivante :

20 kms - familial, le long de la Charente et retour chemin blanc, accessible à toute la famille

35 kms - fluide, avec quelques passages techniques sur le coteau de St-Brice et les carrières de La Ballastière

40 kms - Ça se corse, La Ballastière et Les Mullons réunis pour VTT avertis

55 kms - mélange des circuits ludiques

- Et pour terminer la marche qui vous emmènera sur les bords de la Charente, le vieux Cognac pour finir avec "l'escalier mortel".

Le départ se fait au Complexe Omnisports des Vauzelles, en départ libre de 08h à 10h avec ravitaillements sur les circuits.

Le prix est de 5 € pour les VTT et de 3 € pour les marcheurs.

Tennis de table

Que de fierté : 7 jours rythmés de réussite et de bonheur.

Le 23 mai 2015, nous avons organisé avec succès notre 17^{ème} tournoi départemental : 12 clubs présents, 60 joueurs avec 120 inscriptions dans les différents tableaux avec de très bons résultats pour nos joueurs. Un grand merci à nos bénévoles, aux Services Techniques de la Commune, à l'O.M.S., à Grand Cognac et au Comité Charente de Tennis de Table.



Le 30 mai 2015, au Centre Départemental à Angoulême, notre équipe de D4, après s'être brillamment qualifiée, s'est inclinée face à La Couronne 9 à 5 en 1/2 finale, échouant de peu pour la place de 3^{ème} face au Gond-Pontouvre sur le score

serré de 8 à 6.

Qu'importe, l'objectif était déjà atteint avec la montée en division supérieure et bravo aux "vieilles jambes" pour leur esprit de combat.

Mais, la cerise sur le gâteau est venue de notre équipe de PR (1 cadet, 2 juniors et Jack en "ancien") pour venir à bout de nos homologues de Mansle, bien plus expérimentés et plus forts sur le papier, mais le coaching assuré par Sébastien a fait la différence : au final, un titre de Champion de Charente !

Le dimanche 7 juin 2015, notre équipe en Championnat Jeunes (catégorie Cadets/Juniors) a obtenu la seconde place lors de la journée finale à Cognac.

Sachez que l'équipe qui termine 1^{ère}, a "pris" 4 à 1 face à Florian et Dylan mais que les points perdus, par forfait en raison d'un déplacement scolaire d'un de nos joueurs, se sont avérés décisifs au classement final.

Nos autres équipes se sont fort bien défendues avec une superbe



Médaille de Bronze obtenue en Benjamins/Minimes (Guillaume, Landry et Edouard) et une 12^{ème} place sur 20 équipes inscrites dans cette compétition pour nos deux jeunes Féminines (Emma et Flora).

Également, bravo à Sébastien, qui lors de la finale départementale du Critérium Fédéral, le samedi 13 juin 2015, avec les meilleurs joueurs départementaux (et bien que partant en n°11), a fait un parcours quasi sans-faute pour obtenir une belle 3^{ème} place avec nombreuses "perfs" à 13 et 14 en prime pour obtenir ce résultat probant.

Merci à tous pour votre implication envers le Club, des Vétérans aux plus jeunes et surtout des couleurs de Châteaubernard défendues jusqu'au bout.

Vie associative

Mille Voltes



L'association de danse de salon Mille Voltes, créée en 2013, à Châteaubernard, regroupe une quarantaine d'adhérents, répartis en deux groupes : débutants et confirmés. Les cours ont lieu à Châteaubernard, dans une salle mise à disposition par la ville, une fois par semaine, de septembre à juin, selon un calendrier remis aux adhérents en début d'année. L'association propose des cours, assurés à compter de cette année, par un couple de professeurs de danses de salon.

Toutes les danses peuvent être abordées, rock, tango, valse, danses latines, danse en ligne...

La cotisation qui comprend l'adhésion et la participation aux cours s'élève à 165€ pour l'année par personne, et pourra être payée en trois fois sans frais. Vous avez également la possibilité de bénéficier d'une séance d'essai gratuite.

Les couples et les personnes seules sont les bienvenus. Mais comme dans tous les cours de danse de salon, les femmes sont majoritaires !

Un appel est donc lancé aux hommes ;

Messieurs, nous avons besoin de vous !

Si vous aimez danser, si vous souhaitez apprendre ou améliorer votre pratique, pour un événement particulier, pour vous faire simplement plaisir, pour ne pas rester assis lors d'un repas ou d'une soirée dansante, venez nous rejoindre. Vous serez accueillis chaleureusement. De plus, la danse de salon est une excellente activité physique, pour rester en bonne forme. C'est aussi une agréable façon d'exercer sa mémoire.

Pour ce faire, une adresse mail :

millevoltes@laposte.net

et deux numéros de téléphones :

07 81 92 15 53 ou 06 11 89 30 95



Cyclo

40 ans de passion ininterrompue du cyclo tourisme. Un événement dans l'histoire sportive communale. Bon anniversaire " les cyclos " !

Club sportif et artistique BA 709

Le Club Sportif et Artistique (CSA) de la Base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard existe depuis 1976. L'association a été déclarée à la sous-préfecture de Cognac le 26 décembre 1976.

Régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, l'association est une " multi-activités " affiliée à la Fédération des clubs de la défense (FCD).

Le CSA de la Base aérienne 709 compte, à ce jour, 343 adhérents pratiquant une ou plusieurs des activités proposées au cours de la saison 2014-2015.

Les activités offertes sont très diverses. Elles sont sportives (en compétition ou à titre d'activité physique récréative ou d'entretien), de loisirs, culturelles et artistiques, au profit du personnel relevant de la défense et de leurs familles. Le CSA ouvre également ses activités aux retraités civils et militaires de la défense, aux militaires de la réserve, et de leurs familles. Enfin, dans le cadre des relations " Armées-Nation ", **les personnes extérieures à la défense y sont les bienvenues.**

Parfaitement intégré au sein de la Base aérienne 709 et soutenu par le commandement, le Club Sportif et Artistique a créé et développé, au fil des ans, de nombreuses activités qui ont permis à leurs adhérents de les découvrir, voire de se perfectionner dans de nombreux domaines.

Pour la nouvelle saison 2015-2016, débutée le 1^{er} septembre, il est proposé dix-huit activités dont dix sportives et huit artistiques et culturelles.

Évoluer, créer, s'adapter, c'est, pour le Club Sportif et Artistique, répondre et satisfaire aux aspirations des membres du club anciens et surtout nouveaux.

Foire aux livres et vide grenier

Dimanche 20 septembre

Le Comité des fêtes organise dans le parc des Pierrières son traditionnel **Vide-Grenier**
Pour les exposants le tarif est de 2€ le mètre linéaire mais si présence d'une voiture, prévoir 4 m au minimum.

SANS réservation d'emplacement



Le même jour dans le plateau couvert des Pierrières se tient la 6^{ème} **Foire aux Livres** qui connaît maintenant une bonne renommée dans la région, plusieurs

professionnels ont l'habitude de participer. Nouveauté cette année : les exposants présenteront aussi des Disques Vinyles. Les tables peuvent être fournies par le Comité (3€ le mètre).

RÉSERVATION CONSEILLÉE

Ouverture au public de : 8h à 18h - entrée gratuite.
Pour tous renseignements :

Tél. 05 45 32 53 91 ou 05 45 32 18 91

Les Castelbaladins

Une nouvelle pièce, une nouvelle équipe de comédiens dans une nouvelle salle. Croyez vous aux mages, aux sorcières, aux fées ? Vous êtes sceptiques, vous n'êtes pas sûrs...

La troupe "Les Castelbaladins" autour de Hubert Luqué son metteur en scène, va vous prouver le contraire et vous faire rêver... Venez voir la nouvelle pièce

" Mes Hommages, Mage "

De Bernard Cassan

Crise de rire assurée...

Châteaubernard, Le Castel.

Le vendredi 20 et samedi 21 novembre 2015 à 20h30

Le dimanche 22 novembre 2015 à 15h00

Adultes 6 € - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.



Chers Amis de Châteaubernard,
Depuis 2008, chaque année, en automne, l'amicale des anciens élèves de Châteaubernard " Les Castel'Amis de Jules et Pablo " organise un " dîner dansant ".

Proposée à tous, castelbernardins d'hier et d'aujourd'hui, cette soirée de retrouvailles pour les anciens élèves de notre commune, venus des quatre coins de la France et même de l'étranger est aussi une soirée de l'amitié pour tous castelbernardins d'un jour ou de toujours, accompagnés de familles ou amis. Ce charmant moment de festivité est à réserver dans votre agenda, nous vous retrouverons le :

3 octobre 2015 dès 19h30 au Castel

Le repas "tout fait maison" sera servi par l'équipe de M^{me} Henriquet, traiteur à Pons et l'animation par M. Charron de Genté. Nombre de place illimité, venez nombreux !

Renseignements et inscriptions : **Tél. 05 45 81 14 95 (heure repas)**

Les Castel'Amis de Jules et Pablo

Samedi 3 octobre



Vie associative

Samedi 29 août 2015

Excursion utile, flânerie conviviale, promenade familiale, ce moment fort de notre vie collective et locale est devenu le rendez-vous rituel de la rentrée, un jour de fête pour les associations.

Au travers des 32 stands présents cette année, nous avons pu apprécier les nombreuses animations proposées par les associations en partenariat avec l'OMS et la commission municipale des sports et de la vie associative.

Cette journée a été l'occasion de dévoiler, pour la première fois au Castel, la richesse, la vitalité et la variété du tissu associatif qui maille notre commune et participe à notre cohésion sociale et à notre identité partagée.

Lors de la campagne électorale nous avons promis de travailler sur un projet de pôle associatif. Aujourd'hui une opportunité fait qu'il pourrait voir le jour dans les prochains mois.

En effet, la proposition de vente par l'évêché, de la chapelle Sainte-Thérèse à la Combe des Dames, pourrait répondre à notre projet d'espace associatif municipal. Assurer la continuité de la rencontre et du partage en ce lieu, édifié à une époque importante de la vie de Châteaubernard et porté par une association de la commune, est symboliquement très fort.

Ce nouveau projet donnera un élan supplémentaire à notre ville, ce sera un nouvel exemple de mobilisation concertée et d'harmonieuse solidarité. Le monde associatif est indispensable à l'identité de notre commune, il crée au quotidien unité et lien social.



Vie associative



Associations en Fêtes



Vie scolaire

Kermesses des Ecoles

Pablo Picasso, Petit Prince, Jules Vallés, Combe des Dames



Félicitations à tous les organisateurs pour ces moments de bonheur

L'Agenda

Pour la rentrée 2015/2016, la commission scolaire renouvelle son opération "un agenda pour tous".



Le choix de l'agenda offert par la municipalité, est fait en accord avec les enseignants, ravis de cette initiative qui permet à chaque élève d'avoir le même support pour s'organiser toute l'année. Bonne rentrée à tous !

La Pomme

La ville de Châteaubernard poursuit son programme

"une pomme à la récré"

L'objectif est de favoriser la consommation quotidienne de fruits. Nous nous sommes, donc, engagés à suivre ce programme européen qui nous permet de distribuer chaque jour, à chaque élève, un fruit à l'école.

Les nouveaux aménagements périscolaires NAPS

La réforme des rythmes scolaires est coordonnée par Grand Cognac communauté de communes.

Michel Gourinchas : président - Nathalie Lacroix : élue référente

Benoît Lamouche : directeur du pôle sport jeunesse - Cyrille Gaborit : coordinateur

Karine Roy : maire adjointe vie scolaire, jeunesse et loisirs Châteaubernard

Un an après leur mise en place le bilan est positif pour tous : Enfants, parents, professeurs, animateurs et élus.

Le projet éducatif de territoire - PEDT - élaboré pour la rentrée 2015/2016 va renforcer la transversalité entre tous.

Quelques chiffres :

Taux de fréquentation : 79 % pour les maternelles

93 % pour les primaires (environ 65% au niveau national)

212 animateurs/743 animations sur l'ensemble de Grand Cognac

Coût pour Grand Cognac : 295 euros/enfant/an

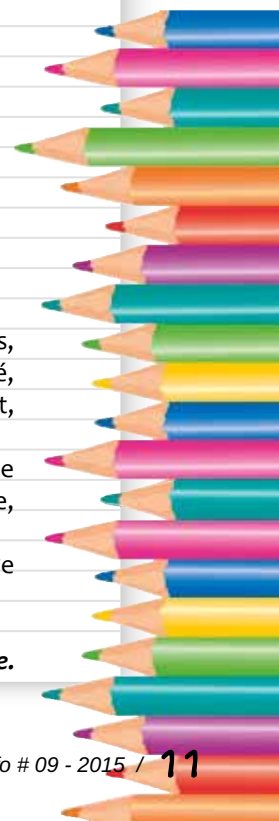
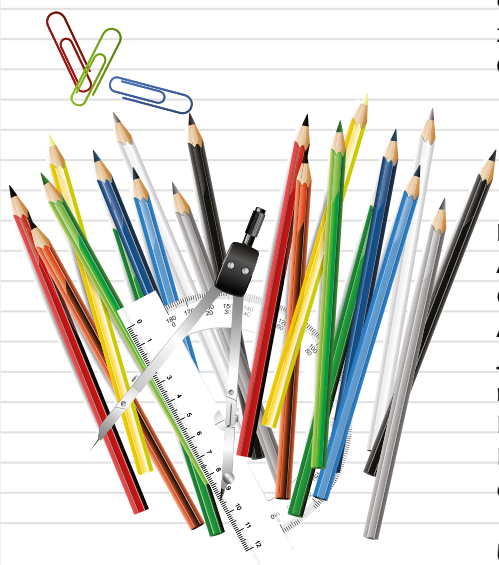
Coût pour les parents : 0 Euro

Activités NAPS année 2015/2016

Pablo Picasso : Bricolage, Musique, Roller, Jeux de raquettes, Arts Plastiques, Jeux pré-sportifs, Hip Hop, Jeux de société, Construction d'une girouette, Danse Africaine, Environnement, Atelier bois et un autre autour du cuir.

Jules Valles : Danse Africaine, Athlétisme, Basket, Jeux de raquettes, Aquarelle, Arts Plastiques, Hip Hop, théâtre, Handball, Art Floral, histoire de l'art et atelier autour du cuir. Pour les maternelles des activités découvertes adaptées à l'âge des enfants. Jeux pré-sportifs, bricolage, contes et jeux.

Une liste plus précise sera communiquée pour la rentrée scolaire.



Centre Loisirs

Quelques souvenirs d'un fabuleux été passé entre copains



Les enfants inscrits dans les écoles de la ville de Châteaubernard ou du centre de loisirs :

2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
doivent impérativement réserver
leurs jours de présence des mercredis
et des vacances scolaires de l'année 2015/2016.

ATTENTION :

PRÉVENIR 48h à L'AVANCE POUR CHAQUE DÉSISTEMENT.

Les jours de permanence sont :

les mardis et jeudis de 9h00 à 11h30 et le mercredi de 8h30 à 18h00.

Merci de votre compréhension.



Thème des mercredis de la rentrée
« Les enfants et la nature ».



Arts, culture, spectacles

A la médiathèque

Animations

La minute du papillon

par P'ti Tom compagnie
pour les 3-6 ans



Mercredi 30 septembre à 15h 

C'est l'histoire sans parole du cycle de vie d'une chenille qui deviendra papillon. Un univers intimiste où prédominent le noir et blanc et où seuls les éléments principaux sont en couleur. A travers leurs marionnettes et leurs mains les comédiennes accompagnent cette chenille tout au long de sa route qui la mènera à devenir papillon, le tout rythmé par une ambiance musicale et sonore.

La Fête de la Science

La magie des bulles de savon

Atelier orchestré
par un animateur
scientifique de
l'espace Mendès
France

à partir de 4 ans

Mercredi 7 octobre

à 15h 

L'objectif de cet atelier est d'apprendre à faire des bulles et comprendre comment ça fonctionne pour réaliser la plus grosse bulle possible.



Il était une fois... la médiathèque de Châteaubernard

Exposition du 19 septembre au 10 octobre
sur la réhabilitation d'une demeure charentaise
devenue une médiathèque.



Les journées du Patrimoine 19 et 20 septembre



« L'heure du conte »

Aura pour thème « la cuisine »
Dès 4 ans

Mercredi 21 octobre à 15h

Venez partager un moment
de convivialité à l'écoute
d'histoires.

Mercredi 30 septembre

à 14h30 pour les jeunes dès 4 ans 

Vendredi 20 novembre

à 14h30 pour les adultes 

Venez nombreux découvrir la palette de
jeux proposée par la ludothèque Dominos.



« En attendant Noël... »

contes musicaux / Laura Truant, musicienne et conteuse
de la Compagnie l'arbre soleil

Mercredi 2 décembre à 15h dès 3 ans 



Pour toutes ces animations les places sont limitées. Renseignements et inscriptions au 05 45 32 76 76

Médiathèque de Châteaubernard - 2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard

05 45 32 76 76

mediatheque-chateaubernard@wanadoo.fr

Arts, culture, spectacles

Dans les salles d'exposition



Pierre Collenot

Images fractales

Exposition du 22 septembre
au 1^{er} octobre

Mardi au dimanche 14h à 18h et
Mercredi 10h à 12h et 14h à 18h



Charente, ma douce...

Venez découvrir les œuvres réalisées par les participants
aux rendez-vous peintres

Ensuite votez pour votre coup de cœur

Exposition du 6 au 15 octobre

Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h

Mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h30 à 12h30

Patrick Macaire

Peintre

« Ce monde est-il sérieux ? »

Exposition municipale du 3 au 12 novembre

Mardi au vendredi 14h à 18h

Samedi 9h30 à 12h30

Atelier de dessin, animé par l'artiste Mercredi
4 novembre de
14h à 16h pour
les enfants dès
8 ans

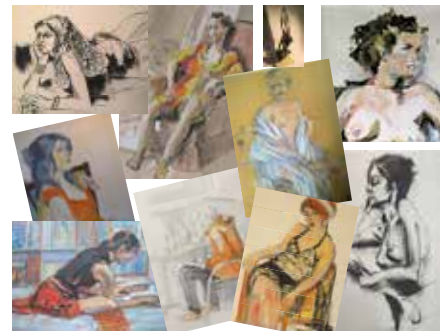


L'Atelier de Maria

L'atelier de Maria exposition réalisée par un
collectif d'artistes

Exposition : Convergences du 1^{er} au 10 décembre

Horaires : mardi au dimanche 14h - 19h



CONVERGENCES

Collective d'Artistes de L'atelier de Maria

A l'Atelier de Maria, les nombreux moments
partagés autour d'un même modèle permettent
la naissance d'œuvres étonnantes et tellement
différentes suivant le style propre à chaque artiste.

Arts, culture, spectacles

Au Castel

L'opéra dans tous ses états affiche Opéra découverte

**Vendredi 25 septembre 2015
à 20h30**

Dénicher le meilleur de l'opéra classique, du romantique et de l'opérette pour en faire un spectacle cocasse en même temps que virtuose, c'est le pari réussi de ce trio : la soprano Léana Durney, le baryton Davide Autieri et le pianiste Lucas Buclin nous offrent une jolie découverte de l'opéra, à la fois drôle et originale.

"Ambitieux et réussi" - 20 minutes

"On rit et en plus c'est joli" - France inter

Billetterie au Castel les lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h

En fonction des disponibilités, billetterie sur place 45 minutes avant la représentation

20 €, gratuit moins de 18 ans dans le cadre familial.

Places numérotées

05 45 32 76 81 - Ville de Châteaubernard



Dany Brillant

chanson française

Samedi 17 octobre 2015 à 20h30

Romantique, Dany l'est assurément !

C'est un véritable hommage musical qu'il rend ici à l'amour et au couple, chantant à sa manière les plus belles choses de la vie.

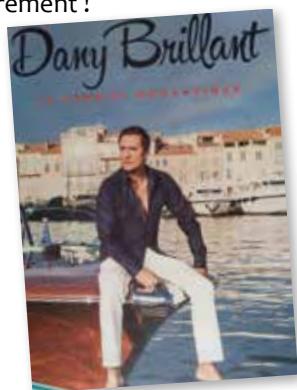
Toutes les chansons, chacune sur un registre différent, nous entraînent vers le bonheur... Eliette Abecassis.

Billetterie au

05 45 32 18 91 ou à Auchan-Châteaubernard.

En fonction des places disponibles, billetterie au Castel 45 minutes avant la représentation - Places numérotées : 39 €

Partenariat Ville de Châteaubernard / Comité des fêtes



Élection Miss Poitou-Charentes Concours d'élégance

Dimanche 11 octobre à 14h30

Miss Poitou-Charentes 2015, Mathilde Hubert nous invite à l'élection de son successeur, la future Miss Poitou-Charentes 2016 qui aura l'honneur de représenter notre région à l'élection de Miss France. Un événement placé sous le signe de l'élégance, en présence de Camille Cerf, Miss France 2015, et de ses dauphines qui nous proposeront leur Grand Gala Miss France !

Billetterie à Auchan-Châteaubernard, Leclerc-Cognac, dans vos magasins habituels et sur le net via Ticketnet et Fnac

En fonction des places disponibles, billetterie au Castel 45 minutes avant la représentation - Placement libre assis

20 €, moins de 12 ans : 10 €

06 07 39 55 06 - www.miss-poitoucharentes.fr

Partenariat Comité Miss Poitou-Charentes pour Miss France/ Ville de Châteaubernard



La sorcière Éphémère

Comédie musicale fantastique - mise en scène Dominique Lefebvre

Samedi 31 octobre 2015 à 17h30

Deux sorcières, Éphémère (13 ans) et sa Marâtre Germione (137 ans), vivent chichement au fond de la forêt. Le commerce des sortilèges n'est plus aussi florissant qu'autrefois. Un jour, elles reçoivent une visite assortie d'une demande assez particulière.... Réussiront-elles à la satisfaire ?

Une belle histoire avec des personnages drôles, attachants et plein d'effets spéciaux et de magie. Succès au festival d'Avignon, voilà un spectacle enchanteur à voir en famille, dès 4 ans, pour s'en réjouir ensemble longtemps après !

Billetterie au Castel lundi, mercredi, vendredi de 13h 30 à 17h et bientôt en ligne sur www.ville-chateaubernard.fr

En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant la représentation. Places numérotées - 10 €, gratuit pour le second parent accompagnant.

babysitting offert pour un enfant de la fratrie (moins de 4 ans) sur réservation 48h avant le spectacle
05 45 32 76 81 - Ville de Châteaubernard



Arts, culture, spectacles

Au Castel

Les Mouettes d'or

Festival international de magie

Dimanche 8 novembre 2015 à 15h

Pour leur cinquième édition, les Mouettes d'or exportent leur réussite à l'intérieur des terres.

Le Mime Daniel, Jean-Pierre Blanchard, Larsène, Gérard Le Guilloux et Us Magic se relaient sur scène pour notre plus grand plaisir. De très beaux moments de magie par des artistes de réputation internationale, tous vus au Plus Grand Cabaret du Monde.

Billetterie principale au 06 99 38 54 27

Billetterie complémentaire au Castel lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h (chèques ou espèces uniquement).

En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant la représentation.

Places numérotées - 25€ (CE 22€) - moins de 12 ans 15€ (CE 12 €)

Partenariat les Mouettes d'or / Ville de Châteaubernard



Mes hommages, Mage

Vaudeville amateur par les Castelbaladins

texte Bernard Cassan - mise en scène Hubert Luqué

Vendredi 20 novembre, samedi 21 novembre à 20h30 & dimanche 22 novembre 2015 à 15h

Afin d'éviter la ruine, un mage demande à sa fille d'épouser un confrère riche et médiatique.

Les deux sœurs de la belle, aidées de son amoureux et de leurs sorcières de tantes, essaient de faire capoter le projet...

Proche du conte délirant, cette histoire fait du spectateur un grand enfant, plongé dans une histoire de mages, de sorcières et de fées, tous drôlement branchés.

Billetterie au 05 45 36 44 05

En fonction des places disponibles, billetterie au Castel 45 minutes avant la représentation.

Places numérotées - 6 €, gratuit moins de 12 ans

Partenariat Ville de Châteaubernard / Castelbaladins



Voyage aux îles polynésiennes

avec son bouquet d'opérettes - Spectacle du monde

Samedi 28 novembre à 14h30

Les ballets d'Aloha Tahiti reprennent les chants, musiques et danses qui ont traversé les siècles de tradition des îles des cinq



archipels, inspirés par la beauté d'une nature paradisiaque entre terre, ciel et mer.

Le spectacle se poursuit avec un hommage à

Luis Mariano : ses plus fameux airs d'opérette sont interprétés par Peterson Cowan, grande voix de la musique polynésienne.

Billetterie au Castel le lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h (chèques ou espèces uniquement)

Placement libre - 28 €

Partenariat VB Productions/ Ville de Châteaubernard

I Muvrini

Chanson corse

Jeudi 3 décembre 2015 à 20h

Invicta - I Muvrini, le célèbre groupe corse créé par Alain et Jean-François Bernardini sort un nouvel album. Baptisé : Invicta, il célèbre les valeurs portées par le groupe: ouverture et tolérance.

Chaque soir, dans l'énergie et la poésie, la force des voix et la magie sonore de leur " Corsican touch ", ils réinventent cet accord parfait, entre unité qui rassemble et diversité qui enrichit.

Billetterie sur Ticketnet, bluespassions.com et cheyenne-prod.com ou directement à Auchan-Châteaubernard ou Leclerc-Cognac

En fonction des places disponibles, billetterie au Castel 45 minutes avant la représentation.

Places numérotées - A partir de 41 € - Moins de 12 ans: 29 €

Partenariat Ville de Châteaubernard /CBP Productions



Agenda

Septembre 2015

- Me 8** Exposition de Pastel Christiane MORY et
au Je 17 Bernadette CHAUDET - Salles d'exposition - Ville de
Châteaubernard
- Sa 19** Journées du patrimoine visite de la Chapelle des
et Di 20 Templiers, du pôle enfance, de la médiathèque et du
Castel
- Sa 19** « Il était une fois la médiathèque » - Exposition
au Sa 10 sur la réhabilitation d'une demeure charentaise
devenue une médiathèque
- Di 20** Jardins respectueux - visite libre- 15h
Di 20 Vide Grenier - Foire aux livres et vinyls - Plateau et
parc des Pierrières - Comité des fêtes
- Me 22** Exposition d'images fractales -
Pierre COLLENOT
- au Je 1^{er}**
- Ve 25** L'Opéra dans tous ses états
- humour et chant - Le Castel
20h30
- Me 30** Spectacle « la minute du
papillon » par la compagnie
P'ti Tom - Médiathèque - 3 à 6 ans - 15h - Ville de
Châteaubernard



- Di 25** Repas avec animation musicale - Salle des fêtes -
12h30 - Comité de Jumelage
- Me 28** Jouons ensemble avec la ludothèque Dominos
- Médiathèque dès 4 ans - 14h30 - Ville de
Châteaubernard
- Sa 31** Spectacle la sorcière
éphémère - Le Castel
17h30 - Ville de
châteaubernard -
réservation
05 45 32 76 81
Places numérotées 10€
gratuit 2^{ème} parent
accompagnant



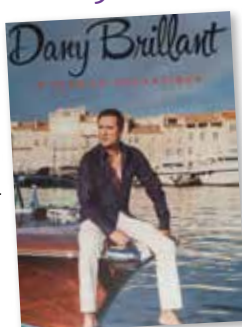
Novembre 2015

- Me 3** Exposition de peinture
Patrick MACAIRE -
- au Je 22** Salles d'exposition - Ville de
Châteaubernard
- Di 8** Randonnée d'Automne des vélos
verre - Complexe des Vauzelles -
8h - Les Vélos Verre
- Di 8** Spectacle de magie
« Les mouettes d'or » -
le Castel - 15h - 25 € (CE 22 €) moins de 12 ans 15 €
(CE 12 €) Billetterie 06 99 38 54 27
- Sa 14** Bourse aux jouets - Salle des fêtes - APE des écoles
et Di 15 des Pierrières
- Ve 20** Jouons ensemble avec
la ludothèque Dominos
- Médiathèque pour les
adultes - 14h30 - Ville de
Châteaubernard



Octobre 2015

- Di 4** Cyclo Cross toutes catégories - Quartier de
l'Echassier - 14h - Team Cycliste Châteaubernard
- Me 6** Rendez-vous peintres de chez-nous «Charente ma
au Je 15 douce» - Salles d'exposition -
Ville de Châteaubernard
- Me 7** Fête de la science - Atelier « magie des bulles de
savon » - Médiathèque à
partir de 4 ans - 15h - Ville de
Châteaubernard
- Di 11** Élection Miss Poitou
Charentes 2016 - Le Castel -
14h30 - 20 € (moins de 12 ans
10 €)- réservation ticket net
- fnac - Auchan Châteaubernard- Leclerc Cognac
- Sa 17** Concert Dany BRILLANT - Le Castel - 20h30 - Comité
des fêtes / 05 45 32 18 91 (39 €)
- Sa 17** Fête de la courge - Jardins
respectueux - 10h à 18h -
- et Di 18** Jardins respectueux
- Di 25** Bourse cycle et vide grenier
- Plateau et Parc des Pierrières -
Team Cycliste Châteaubernard



Ve 20 Mes hommages,
et Sa 21 Mage - Vaudeville

amateur par les
Castelbaladins
- texte Bernard
Cassan - mise en
scène Hubert Luqué Théâtre des Castelbaladins -
Le Castel - 20h30 -
Les Castelbaladins 6 € - gratuit moins de 12 ans
Billetterie 05 45 36 44 05



et Di 22 Théâtre des Castelbaladins - Le Castel - 15h -
Les Castelbaladins 6 € gratuit moins de 12 ans
Billetterie 05 45 36 44 05

Sa 28 Soirée Beaujolais - Salle des fêtes - 19h30 - Comité
des fêtes

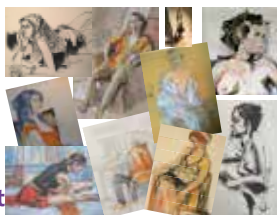
Sa 28 Voyage aux îles polynésiennes - Spectacle du
monde - Billetterie au Castel le lundi, mercredi,
vendredi de 13h30 à 17h (chèques ou espèces
uniquement) -
Placement libre -
28€ - Partenariat VB
Productions/ Ville de
Châteaubernard



Décembre 2015

Me 1 Exposition collective - L'Atelier
de Maria

au Je 10 et 5 autres artistes - Salles
d'exposition - Ville de
Châteaubernard



Me 2 Contes musicaux «en attendant
Noël...» - Médiathèque à partir
de 3 ans - 15h - Ville de Châteaubernard

Je 3 Concert I MUVRINI - le Castel - 20h - à partir de
41 €, moins de 12 ans 29 € - billetterie ticket net,
Blues Passion, Auchan
Châteaubernard, Leclerc Cognac

Sa 5 Marché de Noël - Plateau des
Pierrières - 14h à 19h - Ville de
Châteaubernard

Sa 5 Soirée tartiflette - Salle des
fêtes - 20h30 - Châteaubernard
humanitaire - Réservations :
05 45 32 06 97 ou 05 45 82 13 80

Di 6 Marché de Noël - Plateau des
Pierrières - 10h à 18h - Ville de
Châteaubernard



32€*dès
/mois
sans engagement

**Musculation &
Cours collectifs**

05.45.83.27.67

WWW.VIVAFORM-COGNAC.FR



**ENTRE
50 ET
74 ANS**

CONTRE
LE CANCER DU SEIN,
LA MAMMOGRAPHIE
EST RECOMMANDÉE
TOUS LES 2 ANS



LE DÉPISTAGE EST RECOMMANDÉ À PARTIR DE 50 ANS,
OU AVANT EN CAS DE RISQUE PARTICULIER

Renseignez-vous auprès de votre médecin ou sur e-cancer.fr



ORCHIDÉE 05 45 68 30 21

10, chemin de Frégeneuil
16800 SOYAUX

N° Vert 800 102 258
APPEL GRATUIT



**Tout a changé.
Ou presque.**



Venez découvrir votre nouvelle concession.

ZAC de Bellevue - 16100 Châteaubernard
05 45 82 44 33



Das Auto.

CHRONIQUE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE CASTELBERNARDINE.

Chères Castelbernardines, chers Castelbernardins, chers Amis,

« Attendez-vous à savoir... » Dans notre pays, tous les pouvoirs sont à bout de souffle et incapables d'identifier le Monde d'aujourd'hui et encore moins celui de demain. La situation Grecque le symbolise très bien, la Nation est en voie d'extinction, les repères volent en éclats, les collectivités vont être démantelées, la citoyenneté sera mondialisée au seul profit du « Veau d'Or » universel et sans Patrie. Selon certains, le processus engagé est inéluctable. Chacun peut rêver d'un Monde meilleur, mais c'est aussi à chacun de fixer l'heure de son réveil.

Nous insistons sur un sujet qui ne retient que très peu l'attention et qui est pourtant beaucoup plus sérieux que la préoccupation actuelle de la ville de Châteaubernard qui est de changer de logo sur le papier à lettre de la mairie en faisant à cette occasion disparaître la mention République Française et la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». La Majorité municipale doit penser que cela fait un brin plus moderne et moins politique.

Tout cela est assez dérisoire comparé à la loi « VOTRE » qui démantèle insidieusement les collectivités territoriales sous le prétexte fallacieux de mutualisation des moyens (en Charente, lors des dernières élections départementales, l'on a augmenté le nombre de conseillers départementaux !).

En Mars 2014, pas un candidat n'avait dans son programme les pertes de compétences de sa commune, pas plus que la casse des communes, avec l'éternelle arlésienne des économies d'échelle, mais c'était sans compter sur l'inertie d'élus locaux chloroformés par le travail de taupe d'un pouvoir dévastateur de la démocratie locale. C'est ce même pouvoir qui nous rabat les oreilles avec sa démocratie participative au profit de sa caste technocratique, pour laquelle il faut créer quelques seigneuries avec l'alibi de réduire les dettes, alors qu'il ne cesse de gaspiller les deniers publics tout en réduisant de façon drastique les dotations des communes.

Les nouveaux édiles ne sont même pas du niveau de la « Guerre des boutons » et bientôt comme à « Clochemerle » il ne leur restera que la compétence des urinoirs municipaux. Trêve de plaisanterie, la démocratie locale impose moralement et institutionnellement aux élus locaux, sur un sujet aussi grave de consulter par voie de référendum local (art : L.O. 1112. du CGCT) tous les citoyens. Aucun débat réfléchi n'a eu et n'a lieu, l'opération est actuellement conduite au pas de charge par l'autorité préfectorale dans l'opacité la plus totale et la démocratie est bafouée. Si les élus ne réagissent pas, ils vont perdre toute notion de responsabilité au détriment du territoire qui leur a été confié.

Si le gouvernement veut faire des économies en évitant de faire disparaître les communes, indispensables à la proximité d'une vie sociale cohérente, il devrait se pencher sur les structures coûteuses que sont les sous-préfectures, qui ne correspondent plus aux besoins datant du 19^{ème} siècle, liées à l'époque à la distance qui les séparaient du chef lieu, leur disparition serait source d'économies majeures et sans grandes conséquences locales. Le poste de sous-préfet est devenu un début de carrière pour certains énarques, une promotion ou une fin de carrière pour d'autres fonctionnaires, cela explique la courte durée de l'affectation, et les changements fréquents ne peuvent que déresponsabiliser les nouveaux nommés, stratégie souterraine récurrente et dépassée de l'État.

« Et au prochain numéro pour les prochaines nouvelles de demain... ».

Bien cordialement à toutes et à tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEIRERA, Jean-Luc MEUNIER, Laetitia FEITO.

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 CHÂTEAUBERNARD
Tél : 05.45.32.06.47 - 09.62.35.01.23

Le sommet sur le climat aura lieu à Paris en décembre 2015. Il compte aboutir à la signature d'un accord international pour limiter le réchauffement climatique. Les scientifiques et les climatologues estiment que dans certains coins de la planète le niveau de la mer pourrait s'élever de plusieurs mètres.

États, entreprises et collectivités doivent s'entendre sur la manière d'atteindre ce but. C'est un défi qui doit être remporté pour le bien de tous. Prenons le cas concret de notre commune :

- Depuis plusieurs années, nous nous sommes engagés dans un processus de diminution de l'émission de gaz à effet de serre. Nous avons engagé un plan d'isolation des bâtiments publics et une modernisation du système de chauffage. L'installation de la chaudière à bois consomme du bois déchiqueté. L'alimentation (par la vis sans fin) est automatique, tout comme le déclenchement et le contrôle de la température. Tout danger de surchauffe ou d'encrassement est éloigné. Son autonomie est assurée grâce au silo de stockage de grande capacité. Il faut noter que le rendement thermique d'une telle chaudière est très élevé en pouvant atteindre 95%. Ces chaudières produisent l'énergie la moins chère au regard du fuel, de l'électricité ou du gaz. De plus, la matière première est inépuisable car elle se reconstitue. Le bois déchiqueté ne nécessite pas l'abattage d'arbres supplémentaires étant donné qu'il est possible de recycler toutes sortes de restes de bois. Contrairement au pétrole ou au nucléaire, le bois déchiqueté ne peut déclencher aucune catastrophe environnementale ni pendant la phase d'exploitation, ni pendant le transport ni lors du stockage, ni pendant la combustion.

- Depuis deux étés nous avons diminué puis stoppé l'utilisation des herbicides, fongicides et insecticides. Nous nous préparons à l'application d'une loi adoptée en 2014 par le parlement qui interdit, à partir de 2020, l'utilisation de pesticides par les collectivités pour l'entretien des voiries, des talus, des espaces verts etc...

Nous avons tendance à considérer que la propreté de la commune passe systématiquement par la destruction massive des « mauvaises herbes ». Ce terme est donné à la flore spontanée qui a tendance à pousser là où on ne le souhaite pas et qui est considérée comme indésirable. Changeons de regard sur cette végétation spontanée.

- Nous avons également diminué l'utilisation de l'eau pour les arrosages extérieurs.

- Nous allons renouveler un véhicule municipal en adoptant une voiture électrique.

Nous nous engageons dans une démarche alternative respectueuse de l'environnement et nous demandons à chacun de nous accompagner. Nous devons réviser nos appréciations et faire évoluer nos façons de penser.

Nous pouvons aller encore plus loin, notre environnement dépend de la collectivité mais également de notre comportement. Nous constatons encore trop d'attitudes de non-respect des espaces publics et privés.

Les actes d'incivilités sont trop nombreux. Soyons acteurs de notre cadre de vie.

Engageons nous collectivement et individuellement dans une démarche de gestion active de notre quotidien.

Soyons attentifs à nos voisins afin de détecter les situations de pertes d'autonomie et de détresse.

Soyons attentifs aux habitations voisines afin de limiter les risques de dégradations et d'effractions.

Soyons respectueux de la réglementation relative aux nuisances sonores, aux feux de jardin, aux stationnements, à la vitesse de circulation, aux clôtures et à la végétation.

Respectons les espaces publics.

Soyons acteurs de l'entretien et de l'embellissement de nos abords de propriété (clôtures, haies, trottoirs, portail...)

Châteaubernard est une commune où le bien vivre est connu et reconnu.

Cultivons cet atout. Développons cette force qui nous différencie.

Ne sous-estimons jamais la puissance de nos actions. Un seul petit geste peut avoir de grande conséquence.

L'équipe de la majorité.



«Pour une qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.»

3 architectes, 1 paysagiste et 2 conseillers énergie à votre service.

Qui sommes-nous ?

Association départementale, le CAUE est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine,

paysagère et environnementale. Il est également l'Espace Info-Energie du département de la Charente.

Pourquoi nous consulter ?

- Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils de professionnels compétents et indépendants qui permettront de valoriser votre projet.
- Parce que vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable, le CAUE vous renseigne sur les solutions les mieux adaptées à votre situation, les démarches administratives, les aides financières.

Quand nous consulter ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation, aménagement.

Comment nous consulter ?

Par téléphone ou courriel pour des questions ponctuelles ; sur rendez-vous au CAUE ou sur les lieux de permanences décentralisées pour un projet plus global.

Le C.A.U.E. est lié par convention avec le Conseil Général.

L'Espace Info-Energie bénéficie du soutien de l'ADEME et du Conseil Régional

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
31, bd Besson-Bey - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 95 93 - Fax 05 45 95 51 74
infoenergie.caue16@wanadoo.fr - www.caue16.fr

Circulation

L'amendement n° 518 rectifié de la loi Macron prévoit d'autoriser la conduite des tracteurs et engins agricoles limités à 40 km/h à toute personne titulaire du permis B (véhicule de tourisme). Les dérogations de permis pour les engins rattachés à une exploitation agricole et les exploitants retraités seront toujours valides.

Au cours de l'examen de la loi Macron, les sénateurs ont adopté à l'unanimité un amendement visant à autoriser toute personne titulaire du permis B (ou titulaire du permis de conduire prévu pour les véhicules ayant un poids total autorisé en charge inférieur à 3,5 tonnes affectés au transport de personnes et comportant, outre le siège du conducteur, huit places assises au maximum ou affectés au

transport de marchandises, ainsi que les véhicules qui peuvent être assimilés aux véhicules précédents) à conduire un véhicule et appareil agricole ou forestier dont la vitesse n'excède pas 40 km/h, notamment les tracteurs.

Cette évolution du code de la route était souhaitée par les constructeurs et surtout les concessionnaires de machines agricoles, qui ne bénéficient pas de la dérogation de permis accordée aux engins rattachés à des exploitations agricoles ou aux agriculteurs retraités. Leurs salariés sont donc contraints à l'heure actuelle de passer les permis lourds et super-lourds pour conduire les engins de plus de 3,5 t de PTAC, ce qui engendre des investissements de plus de 100.000 euros par an pour certaines structures.

Les sénateurs à l'origine de cet amendement ont mis en avant le fait que le risque principal sur la route est lié à la vitesse et non au poids de l'engin.

Cet allègement de la réglementation



ne sera applicable que lorsque la loi sera parue au Journal officiel. De plus, la modification ne concerne que la partie relative au code de la route. Les obligations relevant du code du travail ne changent pas. La délivrance d'une autorisation de conduite d'engins de la part de l'employeur est donc toujours obligatoire pour les salariés, ce qui signifie que la détention des Caces 8 (tracteurs) ou 9 (chargeurs télescopiques) est fortement recommandée.

Cet amendement ne change rien pour les agriculteurs, qui peuvent toujours conduire les engins de leur exploitation sans permis à partir de 16 ans.





Feux de végétation et prévention des incendies

La situation météorologique actuelle a déjà provoqué des feux de végétation qui ont parfois nécessité l'engagement d'importants moyens de secours.

Afin de limiter les départs de feux dans le département, **il est indispensable de respecter scrupuleusement la réglementation** relative à la prévention des incendies de plein-air. Celle-ci a fait l'objet d'un nouvel **arrêté préfectoral le 3 juin 2015**, qui contient les dispositions suivantes :

Sont strictement INTERDITS

- le brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes ...)
- le lâcher de lanternes célestes
- le brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont AUTORISÉS sous conditions

- le brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ;
- la gestion forestière ;
- l'écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- le brûlage des déchets verts parasités ou malades ;
- les feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler

- déclaration et autorisation préalable du maire
- respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)

Il est rappelé que terrains boisés ou non, y compris sur les voies les traversant, **il est interdit à toute personne d'allumer du feu en deçà d'une distance de 200 mètres** des bois ou des plantations. Cette interdiction s'applique également aux propriétaires et aux exploitants.

Il est également interdit :

- d'incinérer des déchets de quelque nature que ce soit ;
- de jeter des allumettes, des cigarettes ou tout autre objet en combustion à l'intérieur des bois, forêts ou landes ;
- de procéder au brûlage des déchets de culture sans être titulaire d'une autorisation d'écobuage.

Avant d'allumer un feu, même si vous êtes titulaire d'une autorisation d'écobuage, **vous devez obligatoirement téléphoner au 05.45.97.61.40** afin de savoir si les conditions vous y autorisent.

Toute personne témoin d'un feu, doit immédiatement alerter l'autorité la plus proche : pompiers (18), commissariat (17) ou appel d'urgence européen (112) en indiquant d'une manière aussi précise que possible le lieu, la nature et l'importance du sinistre.

Chacun doit se sentir responsable des dommages qu'il peut causer par sa négligence ou son imprudence.

Préfecture : Bureau de la communication interministérielle –Tél : 05 45 97 62 37

Informations relatives au permis de conduire

Les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé : <https://www.telepoints.info>

Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelque soit sa catégorie.

Par ailleurs des stages de sensibilisation aux risques routiers, dit « stage de récupération de points » sont un rendez vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Châteaubernard.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stage de votre région est désormais disponible sur le site : <https://www.permissapoints.fr>



BUDGET 2015

Zoom sur le budget vie associative et sportive 2015

La municipalité n'est pas seulement dispensatrice de soutien financier : elle se veut partenaire tant sur le plan financier que technique.

En effet, la particularité d'une commune est d'apporter à la fois une aide directe par l'octroi d'une aide financière, soit au titre du fonctionnement annuel, soit au titre d'une action particulière, ou une aide indirecte par l'intervention d'une plateforme technique (prêt de matériel, aide du personnel technique, mise à disposition gracieuse de salles municipales...).

Châteaubernard, riche de plus de 50 associations, a toujours travaillé de concert avec les forces vives que sont les associations.

Dialogue et concertation ont été et seront toujours les maîtres mots de la vie associative châteaubernardine. En un mot : une démocratie participative qui n'en a pas seulement que le nom.

Malgré un contexte national difficile (baisse des dotations de l'État), le budget 2015 est maintenu pour permettre à chacun de vivre pleinement sa passion et de profiter d'une diversité sportive, culturelle, humanitaire, etc...

Même si une réflexion poussée est d'ores et déjà entamée sur la mise en place de critères d'attribution, la municipalité se veut rassurante pour le mouvement associatif qu'elle accompagne dans tous ses événements.

Cours d'initiation à l'informatique

À partir de septembre les sessions reprennent.

Pour en savoir plus appelez
le 05 45 32 76 76
ou consultez
www.ville-chateaubernard.fr



Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil Municipal du mardi 2 juin 2015

- Prend connaissance des enjeux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Installe Mme Laetitia FEITO en qualité de conseillère municipale en remplacement de Mme Armelle GAUVAIN démissionnaire
- Attribue des subventions associatives
- Vote un tarif spécifique pour une sortie au Futuroscope organisée par les centres de loisirs
- Émet un avis favorable pour le recrutement d'agents non titulaires en remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels

Conseil Municipal du mardi 30 juin 2015

- Modifie les commissions municipales
- Accepte la répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
- Modifie la durée d'un Contrat d'Adaptation à l'Emploi
- Autorise M. le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention FDAC dans le cadre de l'entretien des voiries
- Accepte le déplacement d'un panneau d'entrée d'agglomération
- Présente le projet d'agrandissement du cimetière (phase 2 des travaux)
- Émet un avis défavorable sur l'armement des policiers municipaux
- Modifie le guide des tarifs pour prendre en compte des frais d'annulation de location de salles municipales

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site
<http://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2015/>

LISTES ÉLECTORALES

Inscriptions possibles jusqu'au 30 septembre

Dans le cadre des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, une réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales a été adoptée par la loi du 13 juillet dernier.

Cette loi tend à permettre aux personnes non inscrites au 1^{er} janvier 2015, de s'inscrire jusqu'au 30 septembre 2015 afin de voter pour les élections régionales de décembre 2015. L'inscription doit se faire en mairie avant le 30 septembre 2015, muni d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Mariage

Émeric JOUGIER et Coralie ROULON,
le 16 mai 2015 à Châteaubernard
Maxime BRENOT et Élodie BONTEMPS
le 20 juin 2015 à Châteaubernard
Christophe PEUREUX et Marion DIJOUX
le 4 juillet 2015 à Châteaubernard
Aurélien COMBAUD et Adélaïde CHICHÉ
le 11 juillet 2015 à Châteaubernard
David RAVARD et Valérie BAILLY
le 22 août 2015 à Châteaubernard

Naissances

Olivia PICARD RIVAUD,
le 5 juin 2015 à Châteaubernard
Éva COLOMBEL
le 6 juin 2015 à Saint-Michel
Léane COLOMBEL
le 6 juin 2015 à Saint-Michel
Léna BOURSIER
le 11 juin 2015 à Châteaubernard
Mathys BRIAND
le 23 juin 2015 à Châteaubernard
Maïwen ROUX
le 20 juillet 2015 à Châteaubernard
Enzo COUTARD
le 28 juillet 2015 à Châteaubernard
Lucie MELLARÉ
le 3 août 2015 à Châteaubernard

Décès

Pierre SOULARD,
le 11 mai 2015, à l'âge de 84 ans
André COUILLAUD,
le 16 mai 2015, à l'âge de 60 ans
Maurice TÉTARD,
le 8 juin 2015, à l'âge de 94 ans
Gisèle HITIER veuve MENAUTEAU,
le 10 juin 2015, à l'âge de 87 ans
Andrée GUÉRINET veuve REINE,
le 14 juin 2015, à l'âge de 91 ans
Arlette VERGNAUD veuve ROBERT,
le 15 juin 2015, à l'âge de 83 ans
José LLAMAS,
le 15 juin 2015, à l'âge de 81 ans
Yvette PEREZ,
le 15 juin 2015, à l'âge de 76 ans
Élisabeth CAM,
le 13 juillet 2015, à l'âge de 41 ans
Catherine SAUVERRE veuve LOUISON,
le 7 août 2015, à l'âge de 54 ans
Yves SAUVAGET,
le 11 août 2015, à l'âge de 93 ans
Michel DESPORT,
le 13 août 2015, à l'âge de 80 ans

Tous ces éléments sont consultables en réel pour les années passées et en prévisionnel sur le site internet de la ville www.ville-chateaubernard.fr - rubrique : vie municipale - budgets »

Urbanisme voirie

Le nouveau cimetière

Les travaux commencent...

Depuis la réunion de lancement du projet de la deuxième tranche le 1er avril 2015, il aura fallu 6 mois de réflexions, d'études, d'analyses, de validations pour voir le départ des travaux en ce début de septembre.



La première tranche déjà réalisée en 2014 concernait le local des sanitaires à l'entrée et le mur de façade. Sur la parcelle d'une superficie de 9300 m² l'implantation 2015 occupe un peu plus de la moitié de la surface.

Les études de projets ont été menées par Mme Guerif, architecte-urbaniste et M. Segulier de Bercat-Ingénierie et Paysage sous le contrôle et le suivi de M. Lausberg directeur des services

techniques.

La commission "environnement et infrastructure" a aussi apporté des idées et fait des propositions.

Le choix s'est porté sur une conception de style "champêtre" avec beaucoup d'espaces végétalisés et fleuris.

Le parking ouvert sur rue de la Doue comprendra 46 places de véhicules. Il sera ombragé par 8 marronniers rouges, sur les deux côtés. On trouvera aussi des tilleuls et des érables de Montpellier.

La partie cimetière intègre 148 emplacements pour tombes et caveaux (2 m² et 4 m²)

Hors zones de circulation de véhicules pour travaux et entretien, les allées piétonnes et les parties inter-tombes seront fleuries avec des couleurs de violet, jaune, bleu. Les allées principales bordées de jardinières (gabions plus bancs) recevront des couleurs et des senteurs (roses). L'allée d'accès à l'ancien cimetière est bordée de poiriers-fleurs

Planning des travaux : terrassement du 1/09 au 9/10 ; plantations sur octobre et novembre, fin des travaux 15/12

Dans le même temps, en octobre et novembre, il est prévu de réaménager l'espace existant à l'extrémité sud du cimetière actuel.

L'espace cinéraire

La partie cinéraire existante n'est pas touchée, mais elle est trop petite. L'espace de terrain libre jouxtant, verra s'implanter des caves-urnes entourées de végétaux, haies, plantes

couvre-sol ; 3 totems cinéraires seront installés ainsi que des bancs.

Un "mur du souvenir" ou colombarium est également prévu. La dispersion des cendres pourra se faire sur une « rivière de galets » équipée de 2 puits à cendres et non sur une aire enherbée.



Allée piétonne route de Dizedon

Nous avons aménagé une voie de circulation réservée aux piétons et cyclistes.

La sécurité de tous, et en particulier, celle de nos enfants est primordiale.

Désormais ils peuvent circuler de leur domicile à l'abri bus en toute tranquillité.



La sécurité de nos enfants

Aménagements

Avenue Claude Boucher

Dans notre numéro de mars nous avons présenté les premières implantations des nouveaux terre-pleins et des plantations de végétaux.

Ces dernières sont réussies et félicitons les deux équipes des Espaces Verts de Cognac et Châteaubernard pour cette réussite qui confirme l'idée maîtresse du projet : entretien limité et végétaux résistants à la sécheresse.

L'ensemble offre une perspective agréable vers l'usine Verallia.



Avenue de Barbezieux



Rond point BA709



Deux équipes de vingt cinq personnes ont travaillé jour et nuit à la réfection de ce rond point. Les travaux sont financièrement pris en charge par le Conseil Départemental, et se sont déroulés conformément aux prévisions. Cette voie est fréquentée quotidiennement par plusieurs centaines de véhicules. La sécurité et le confort de circulation sont désormais renforcés.



Espaces verts

Les plantations dans l'espace privé, le long des voies publiques

Les plantations des espaces privés le long des voiries communales et départementales sont soumises aux mêmes règles du code civil qu'entre fonds privés. (voir numéro précédent). Mais, en plus de servitude, des dispositions de visibilité s'appliquent selon le code de la voirie routière.

Pour les chemins ruraux le code rural est appliqué.

La circulation routière ne doit pas être gênée lors des opérations d'élagage, d'abattage des arbres situés sur les propriétés privées.

Le maire peut, en cas de danger, prescrire les mesures de sûreté correspondantes.

Servitudes de visibilité : articles L114-1 et suivants du code de la voirie routière.

Le code de la voirie routière peut, en fonction des parcelles, autoriser à aménager des règles de servitude particulières.

PLANTATIONS EN BORDURE D'UN CHEMIN RURAL

La plantation en limite est possible à condition de respecter la visibilité, d'élaguer et tailler régulièrement, selon l'article D161-24 du Code Rural.

" Les branches et racines qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies seront conduites à l'aplomb de la limite. "



PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIES COMMUNALES

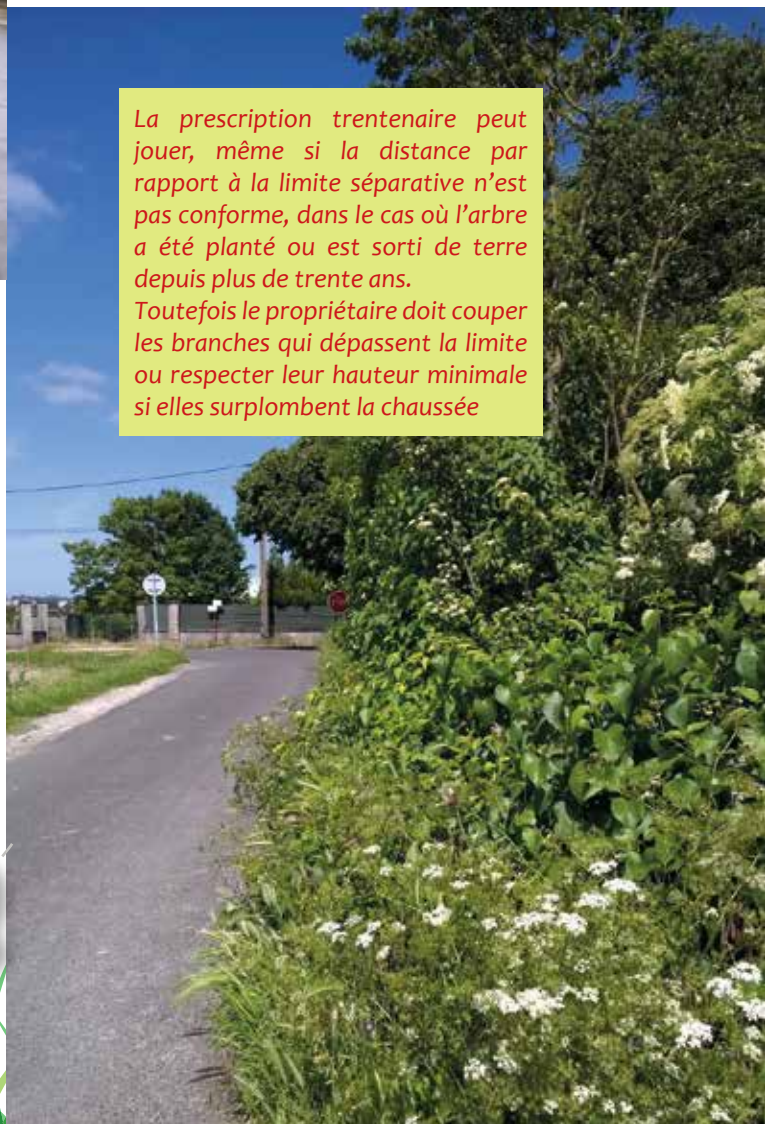
Rappelons qu'il est interdit de planter à moins de 2m de la limite pour les plantations de plus de 2m de hauteur et moins de 0,50m, pour les haies et arbustes inférieurs à 2m de hauteur.

Les arbres, branches, racines ne doivent pas déborder et seront coupés à l'aplomb de la limite.

En plus, si une ligne électrique longe la voie publique, les arbres doivent être plantés à 3m au moins de la limite s'ils ne dépassent pas 7 m de hauteur, 4m si hauteur de 8m, 5m si hauteur de 9m.

Au-delà de 10 mètres de distance, la hauteur de l'arbre peut être supérieure à 10 m, l'élagage des branches se fait à la limite de l'alignement et à une hauteur minimale si elles surplombent la chaussée : par exemple de 4,30 m pour une voirie communale.

La prescription trentenaire peut jouer, même si la distance par rapport à la limite séparative n'est pas conforme, dans le cas où l'arbre a été planté ou est sorti de terre depuis plus de trente ans. Toutefois le propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite ou respecter leur hauteur minimale si elles surplombent la chaussée



L'œil du jardinier

Castelbernardines et Castelbernadins,
Malgré les fortes précipitations de la première quinzaine du mois août (90mm), les travaux au jardin sont multiples: la taille des arbustes, des arbres puis, pour les plus chanceux ou courageux, l'entretien du potager.

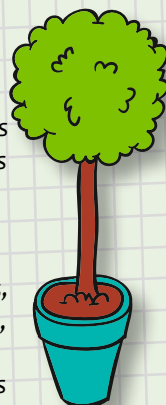
Pour la taille de vos arbustes

Les végétaux concernés sont : buddlejas, céanothes, spirées, buis, romarins, lavandes, rosiers. Ainsi que vos plantes grimpantes : vignes vierges, kiwis, glycines, lierres.

La taille de ces végétaux est basée principalement sur la suppression des fleurs fanées et des branches envahissantes.

Pour la taille de vos arbustes conduits en haie, fin août début septembre est la période la plus propice pour éviter une repousse avant l'hiver.

Pour la taille des fruitiers, les espèces concernées sont les pêchers pour une taille légère et les cerisiers pour élagage.



Du côté de votre potager

la récolte de vos divers légumes bat son plein. Mais il faut aussi tailler certains légumes comme les aubergines, tomates, courgettes et melons.



Les aubergines doivent être taillées juste après la deuxième fleur pour devenir plus compactes et favoriser la floraison pas plus de 5 fruits par pied pour qu'ils puissent tous mûrir.

Les tomates, il faut continuer de supprimer les gourmands et étêter la plante au-dessus du sixième bouquet de fleur pour être sûr de voir tous les fruits mûrir.

Les fleurs mâles des courgettes doivent être supprimées et utilisées pour en faire des beignets.

Vos plantes aromatiques sont en fleurs, supprimez-les, afin de prolonger leur croissance.

Pour les melons lorsque les fruits sont de la taille d'une prune, coupez deux feuilles au-dessus du fruit. Ils produiront maximum 6 fruits.



Gros plan sur le Miscanthus :

Cette plante vivace de la famille des graminées assez rustique, est facile d'utilisation dans vos massifs ou même en isolée pour les plus grosses espèces. Elle s'adapte à tous les sols. Elle a deux aspects décoratifs le feuillage et la floraison.

Selon les variétés sa taille varie de 30cm à 2.50m.



Espaces verts



Cela fait maintenant 4 ans que l'association "**Les Jardins Respectueux**" a été créée avec pour objectif "La sensibilisation et l'éducation à l'environnement par la création, le développement et l'animation de jardins pédagogiques et partagés"

L'association "**Les Jardins Respectueux**" s'insère ainsi dans une démarche de développement durable pour l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté. Elle accompagne et impulse des projets de "jardins respectueux" en partenariat étroit avec le monde éducatif.



Le réseau compte désormais neuf jardins pédagogiques répartis sur les départements de la Charente et de la Charente Maritime (d'autres projets de jardins sont à venir pour l'année 2015/2016) :

- **Le jardin de vie** de l'école de Celles (labellisé Jardin Remarquable⁽¹⁾)
- **Le jardin des papillons** à l'école de la Providence de Cognac
- **Le verger fleuri** à Bourq Charente
- **Le damier des jardiniers en herbe** à l'école de Genté
- **Le verger en bonne compagnie du RPI** de Challignac
- **Le Jardin de la gaieté** de l'école de Chérac
- **Les Fenêtres de la culture** à Châteaubernard
- **Le jardin z'en santé** de l'école de Merpins

S'ajoute enfin le jardin pédagogique de l'association, "**Les Jardins Respectueux**", siège de la grande majorité



des activités de l'association où nous accueillons chaque année de nombreux scolaires et visiteurs (6000 personnes en 2014). Des dates clés jalonnent et rythment la saison (Osez l'osier, découverte de la

mare, balade gourmande...)

Au fil des années, l'association "**Les Jardins Respectueux**" grandit et acquiert donc de l'expérience.

Il en est de même pour une des manifestations phares portée par l'association : La fête de la courge qui se déroulera les 17 et 18 octobre.



Cette manifestation reflète bien l'esprit de l'association : créer des lieux et des événements permettant l'accueil du plus grand nombre, le partage et la convivialité autour de valeurs qui nous sont chères : la protection de l'environnement, le respect de la biodiversité, l'échange...

Lors de la dernière édition, ce sont plus de 2000 personnes qui ont ainsi découvert l'univers du Jardin Respectueux sur le week-end ; c'est pour nous l'occasion de montrer l'énorme travail et l'implication des partenaires présents à nos côtés toute l'année : associations, entreprises, artisans... Leur travail est ainsi mis en avant au travers de nombreuses animations en continu tout le week-end. Pour cette prochaine édition, on pourra ainsi (re) découvrir le Land Art de Maïté Millieroux, le travail des maraichers Daphné et Sébastien des "Jardins de Daphné", participer à la « courge de brouettes » par équipe (2), découvrir le travail de la légumerie CAPAC ou encore et toujours apprécier les saveurs du jardin grâce à l'atelier cuisine du Samedi matin (3).

Vous serez également invités à "Braquer la banque de graines de l'association" ; chaque jardinier pourra venir échanger semences, graines et savoirs autour de ce lieu afin de participer à la sauvegarde de la biodiversité potagère. A vos graines citoyen(ne)s !

Toute l'équipe de l'association sera à pied d'œuvre pour vous accueillir au sein de ce lieu magique qui ne cesse d'évoluer... à découvrir en famille !

Samedi 17 et dimanche 18 octobre : Fête de la courge

" Les Jardins Respectueux " – 10h00 à 18h00

4^{ème} édition de cette manifestation avec au programme, une diversité de formes, de saveurs et d'animations : gravure sur courge, Land Art, recette de "confitrouille", de "tartitrouille", chasse au trésor, course de brouettes, visite du jardin et des saveurs qui en découlent : légumes bien entendu mais aussi herbes sauvages... une manière savoureuse de visiter les lieux, avec pour thème central : la courge.

Tarif : prix libre

Contacts et renseignements :

« Les Jardins Respectueux »

65 rue de Bellevue 16100 Châteaubernard

jardinrespectueux@gmail.com

05 45 80 81 15 ou 06 12 16 44 94

(1) Label décerné par le ministère de la culture

(2) Inscriptions des équipes et renseignements par mail : jardinsrespectueux@gmail.com

(3) Inscriptions obligatoires par mail ou Tél. 05 45 80 81 15

Bien vivre à Châteaubernard

Les Marchés de Châteaubernard

Châteaubernard accueille chaque mardi et vendredi matin un marché.

Nos quartiers s'animent avec la venue de commerçants ambulants. Ils nous proposent des produits de qualité dont la provenance s'efforce d'être le plus locale possible. Le marché est également un lieu de rencontres et d'échanges où chacun peut partager un moment de convivialité.

Faisons vivre nos marchés !
Faisons vivre nos quartiers !
Cultivons le bien vivre ensemble.

Marché du Bourg
Rue Fernand Guionnet
prés de la poste
mardi matin de 7h30 à 13h

Marché de la Combe des Dames
Avenue Claude Boucher
Vendredi matin de 7h30 à 13h

Le Boucher

Le Fromager

Le Primeur

Le Poissonnier



Le Comité de Jumelage de Châteaubernard se déplace à Durbach et Ebersweier

Les 18 et 19 Juillet derniers, en présence de M. le maire Pierre Yves Briand et de son épouse, une délégation de 7 membres du Comité de Jumelage de Châteaubernard, conduite par son Président, M. Jean Minot, accompagné de son épouse et de : M. et M^{me} Michel Derand, M. Rémy Pierre, M^{me} Jacqueline Vernoux et M^{elle} Isabelle Minot, s'est rendue à Durbach et Ebersweier pour participer à deux célébrations d'anniversaires.

M. Andreas König, maire de Durbach et M. Robert Strick, Président de l'Association de Jumelage de Durbach, nous ont aimablement conviés à fêter avec eux le 35^{ème} anniversaire de leur jumelage avec Bürserberg en Autriche.



Cette première célébration s'est déroulée dans la grande salle de réunion de la Cave Coopérative de Durbach Bürserberg. Elle était représentée par son maire, M. Fridolin Plaickner, le Président de son Comité de Jumelage, M. Wilfried Dreier et de plusieurs membres de la commune dont deux des anciens maires,



MM. Fritsch et Schmid, ce dernier étant à l'origine de ce jumelage. L'intermède musical vivement applaudi, nous nous sommes dirigés vers Ebersweier pour participer aux manifestations du 800^{ème} anniversaire de la commune.

Ebersweier est la commune associée de Durbach. M. Horst Zentner est son maire. Si Durbach produit essentiellement du vin, Ebersweier produit des légumes et des fruits. Les champs environnants sont couverts d'arbres fruitiers tels que les cerisiers, les pruniers dont les récoltes serviront à faire du kirsch et de l'alcool de prunes, entre autres.

Située dans la vallée du Rhin, aux pieds de la Forêt Noire et dominée par le Stauffenberg, Ebersweier s'enorgueillit d'une situation privilégiée et d'une terre fertile, lieu idéal qui favorisa l'implantation des premiers habitants. En ce week-end des 18 et 19 Juillet 2015, tous les habitants de la commune se sont habillés comme autrefois. Les costumes anciens, les robes longues à cerceaux, les ombrelles, les béguins et les cotillons parent les grands et les petits. Tavernes et auberges d'antan ont pris la place des restaurants modernes et c'est la cuisine médiévale qui est au menu de ces journées.



Bien vivre à Châteaubernard

Cette cérémonie fut l'occasion de faire le bilan des actions menées depuis les origines, de se souvenir des bons moments et d'envisager l'avenir dans la continuité du chemin entrepris. M. Pierre Yves Briand, Maire de Châteaubernard, et M. Jean Minot ont pris la parole pour exalter l'idéal européen, promouvoir la paix et l'amitié entre les peuples.



Parmi les animations, il en est une qui retint l'attention de tous : le mariage et son banquet. On y vit, MM. les Maires de Durbach et d'Ebersweier revêtus du costume d'apparat, la jeune mariée en costume traditionnel et surtout les membres du cortège portant les coiffes propres à la région de l'Ortenau. Attention, chapeau à pompons rouges : je suis un cœur à prendre. Chapeau à pompons noirs : trop tard, je suis mariée.



Comme il est de tradition depuis la création de notre relation avec Durbach, le Comité de Jumelage de Châteaubernard a profité de l'occasion pour remettre à la nouvelle Princesse du Vin le collier. Exercice périlleux, pour le Président de notre comité de Jumelage : attacher la délicate chaînette autour du cou de M^{lle} Thérésia Wörner, âgée de 23 ans. Mission accomplie avec succès. M^{lle} Wörner a prononcé quelques mots en français pour remercier notre comité du cadeau offert et espère venir à Châteaubernard.

Après les discours, les remerciements, les cadeaux, les membres des deux associations de jumelage se sont retrouvés pour un dernier dîner avant le départ le lendemain.

Les 7 membres de la délégation de Châteaubernard, M. et M^{me} Pierre Yves Briand, les familles d'accueil et M. Andreas König se sont retrouvés à la cave coopérative. Achats de quelques souvenirs à déguster et tout le groupe s'est rassemblé sur les marches du hall de dégustation pour une dernière photo avant de remonter dans le minibus, gracieusement prêté par la Mairie et M. le Maire de Châteaubernard.



Bien vivre à Châteaubernard

Les écoliers au Castel

La visite de l'espace festif s'est faite en 2 temps, sous la direction du régisseur des lieux, M. Pierre Arruabarrena afin de répondre précisément aux questions des écoliers très curieux.



- La matinée était réservée aux maternelles du Petit Prince et de la Combe Des Dames

Les écoliers ont, tout d'abord, découvert les coulisses du mystérieux Castel et profité de la projection d'un film d'animation. La distribution d'une collation a délicieusement terminé cette matinée.

- l'après midi était dédiée aux primaires de Jules Valles et de Pablo Picasso :

Fascinés par ce nouvel univers, les enfants ont posé des questions toutes plus pertinentes les unes que les autres. Dans un second temps, les écoliers ont visionné un documentaire retraçant la course humanitaire Sénagazelle* suivi d'un débat riche en échanges. Pour clore cette journée découverte, ils se sont tous retrouvés dans la salle de réception pour savourer un goûter.

La Sénagazelle* est une épreuve de course à pied au Sénégal, exclusivement féminine, à allure libre, par étape de 10 à 12 km.

Le lieu d'arrivée de chaque étape est situé dans une école vers laquelle l'action humanitaire est organisée. Chaque participante s'engage à amener environ 40 kg de matériel scolaire qu'elle distribuera elle-même aux élèves qu'elle rencontrera.

Par cette action, environ 2600 enfants ont pu être dotés !!!



Grâce à la générosité des élèves Castelbernardins, les senegazelles ont récolté 17 kg de fournitures pour leur prochain périple.



Devoir de mémoire

Une allée porte leur nom, une stèle leur rend hommage « les justes » de notre commune.

Fin 1939, à Châteaubernard, Freddy Robbins un petit garçon juif de 4 ans, fut accueilli puis protégé jusqu'en fin février 1946 par Henriette et Joseph Briand. Ceux-ci ont été nommés justes parmi les nations le 1^{er} août 2011. Afin de leur rendre hommage, Freddy a souhaité voir élever une stèle commémorative qui devient un mémorial de paix et de fraternité.

Depuis, chaque année, une cérémonie se déroule devant cette stèle en compagnie du commandant de la base aérienne, des élus, des Castelbernadins et des écoliers de la commune, venus nombreux pour l'occasion.

C'est avec beaucoup d'émotion que M. le Maire Pierre Yves Briand et M^{me} Karine Roy maire adjointe ont remercié les jeunes écoliers de leur participation à cette cérémonie.

A l'issue de cette commémoration et afin d'aider nos jeunes « à ne pas oublier », la municipalité a décidé d'offrir le journal d'Anne Franck à chaque élève de CM2.



VALABLE A COMPTER DU 31 AOUT 2015

Le plan



Maintien du tarif à 1€

Quelles modifications ?

- *Desserte du Pôle Santé et du Centre commercial de l'Anisserie : ces deux arrêts seront desservis par les lignes B, C et D à certains horaires
- *Ligne D : desserte du Cimetière du Breuil (2 allers-retours possibles du Lundi au Samedi toute l'année).
- *de nouvelles correspondances possibles à certains horaires au Centre commercial l'Anisserie, au Pôle Santé, à la ZAC Monplaisir et Rue du Lycée
- *correspondances «Pôle Gambetta» : moins de temps d'attente.

